



ASSOCIATION DES COMPAGNIES
D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



RAPPORT ANNUEL

2018

Mot du Président	4
Mot de l'Administrateur-Délégué	6
Les réalisations 2018	11
Les évènements	17
Le Médiateur en assurance	28
Le Bureau Luxembourgeois	28
Le Fonds de Garantie Automobile	29
Les missions de l'ACA	30
Les Commissions Statutaires en 2018	31
L'association en 2018	32
Les membres de l'ACA	36
Membres effectifs au 01/03/2019	37
Membres associés au 01/03/2019	41
Les Commissions Statutaires et Groupes de Travail	43
Réseau et représentation de l'ACA	44

Ouverture de l'exercice 2018

L'Assemblée Générale de l'ACA - 15 mars 2018



Marie-Hélène Massard, Présidente sortante,
avec Christian Strasser, Président



Martial de Calbiac,
Administrateur honoraire de l'ACA



Le Conseil d'Administration de l'ACA élu le 15 mars 2018



Christian Strasser, Président de l'ACA, avec Pierre Gramegna,
Ministre des Finances du Grand-Duché du Luxembourg



Mot du Président

Chère lectrice, cher lecteur, chers membres de l'ACA,

C'est pour moi un honneur de signer pour la 1^e fois le Rapport annuel de l'ACA, en tant que Président de cette association professionnelle.

Pour ouvrir ce document, je voudrais revenir sur ce qui, pour moi, marque plus particulièrement l'année 2018, du point de vue local et vu sous l'angle international.

S'agissant de nos accomplissements de cette année, il convient de souligner la qualité du dialogue social qui nous a permis, après 7 mois de négociations avec les syndicats, de signer la nouvelle Convention Collective de travail des entreprises d'assurance le 28 mai 2018 et ce pour une durée de 3 ans (2018-2020). L'ACA a, une nouvelle fois, montré son engagement en faveur d'un dialogue social dynamique et constructif qui a abouti à l'accord avec les organisations syndicales ALEBA, LCGB-Sesf et OGBL. Nous saluons le fait que les intérêts de chaque partie ont été entendus et respectés, et que les résultats de ces négociations sont profitables au secteur de l'assurance, à ses entreprises et à ses salariés.

L'ACA peut se réjouir d'avancées significatives à d'autres niveaux qui aident notre secteur dans son ensemble – on peut citer comme exemple le renforcement du « triangle de sécurité », la publication de la loi introduisant l'Unité TVA ou la création d'un accès à la pension complémentaire pour les indépendants.

Du point de vue international, nous ne pouvons que regretter la décision du peuple anglais de quitter l'Union européenne. Cet épisode a néanmoins permis à l'assurance « Made in Luxembourg » d'apprécier la reconnaissance de notre savoir-faire international et de donner une nouvelle impulsion à notre secteur suite à l'arrivée de nouveaux acteurs au Luxembourg dont la majorité d'entre eux seront actifs en non-vie internationale. Pour l'ACA, cette dynamique et l'arrivée de nouveaux membres qui en découle va permettre d'accélérer notre développement et notre organisation interne.

S'agissant des entreprises basées au Royaume Uni qui ont choisi le Luxembourg comme Hub en Europe, nous avons déjà 5 nouveaux membres en non-vie internationale. A côté d'eux, nous avons aussi accueilli 2 nouveaux membres effectifs en réassurance et de nouvelles entreprises d'assurance sans lien avec la décision du Royaume-Uni. Nous avons aussi accueilli 9 nouveaux membres associés en 2018 - jamais l'ACA n'a eu autant de nouvelles adhésions en une année !

Si nous devons beaucoup au travail réalisé en collaboration avec le Ministère des Finances, avec Luxembourg for Finance et au professionnalisme de notre régulateur à de multiples niveaux mais surtout dans celui de l'adhésion de nouveaux membres, l'intérêt des membres associés reflète néanmoins aussi le crédit donné à notre association.



Je tiens à remercier dans ce contexte l'équipe des permanents de l'ACA qui, au quotidien, donne vie à notre communauté. Cette dynamique contribue à nous mettre plus nombreux autour de la table, à nous rendre plus représentatifs encore et à permettre d'agrandir la diversité et la richesse de notre secteur d'activité.

Je tiens également à remercier tous nos membres qui s'impliquent activement dans les multiples groupes de travail et commissions afin de traiter tous les sujets d'actualité ce qui est, dans un contexte réglementaire de plus en plus complexe associé aux opportunités et contraintes du digital, un challenge permanent.

En dernier lieu je voudrais remercier tous mes collègues du Conseil d'Administration de l'ACA qui s'investissent à tout moment pour notre association.

Christian Strasser
Président de l'ACA

Mot de l'Administrateur-Délégué

Chère lectrice, cher lecteur, chers membres de l'ACA,

Le rapport annuel de l'ACA, en texte et en images, résume les activités diverses de l'ACA.

L'ACA c'est une équipe de 11 personnes, qui suit quelques 46 Groupes de travail. Près de 150 réunions ont été organisées par toute l'équipe en 2018.

Plusieurs sujets d'envergure méritent d'être soulignés pour l'année qui vient de s'achever.

Le 28 mai dernier, la Convention Collective de Travail pour la période 2018 à 2020 a été signée. C'est une réalisation concrète que nous avons à cœur de partager avec vous. En effet, l'ACA a mené des négociations pendant plus de 6 mois avec les 3 syndicats que sont l'ALEBA, le LCGB-Sesf et l'OGBL.

La Commission de Négociation de l'ACA était composée de Responsables de Ressources Humaines et de collaborateurs de l'ACA. Nous sommes fiers des résultats de cette Convention.

Cette nouvelle Convention Collective est un bon consensus pour les salariés et pour les compagnies d'assurances.

Elle a abouti à des nouveautés intéressantes, comme, par exemple, l'instauration d'un droit à la formation et à l'établissement d'un plan individuel de formation.

C'est le résultat d'une négociation difficile par moments, mais gagnante-gagnante, aussi parce qu'elle a fait dialoguer des professionnels des ressources humaines, ceux du terrain, avec les syndicats qui ont pour valeur intrinsèque de garantir les bonnes conditions de travail et de rémunération.

Et les talents d'aujourd'hui, notre industrie en compte beaucoup. C'est aussi cette expertise qui explique le développement de l'assurance au Luxembourg.

C'est précisément le rôle de l'assurance dans l'industrie financière qu'il faut mettre en avant.

L'assurance luxembourgeoise, ce sont plus de 7000 femmes et hommes, salariés ou indépendants, qui servent leurs clients.

Ce sont des équipes qui sont fières de leur métier, qui innovent et qui ont à cœur de rendre service, de protéger des biens, des patrimoines, des personnes, dans des situations parfois complexes ou difficiles. Ce sont, au Luxembourg, 68 assureurs et plus de 200 réassureurs. Certains opèrent depuis 150 ans au Grand-Duché et d'autres depuis 25 ans hors des frontières.

Oui, l'assurance luxembourgeoise a une dominante forte en dehors des frontières du Luxembourg, puisque 90% des primes sont collectées à l'étranger. L'ACA participe aux efforts de promotion de ce know-how international en organisant des conférences sur certains marchés cibles (Belgique, France) et en participant aux missions financières organisées par Luxembourg for Finance (Suisse).



Mais l'ADN des membres de l'ACA, c'est définitivement la nature internationale des compétences, que ce soit en termes de nationalité, de langue ou de marché.

Malheureusement, l'année 2018 a également montré une nouvelle fois que le changement climatique n'épargne pas le Luxembourg. Ainsi, la nouvelle garantie d'assurance inondation a pu servir dès la fin du mois de mai, puisque nous avons subi un nouvel épisode de pluies torrentielles. 1582 sinistres ont été indemnisés pour un montant total de 7,7 millions d'euros.

Au moment où je rédige ce mot, l'incertitude autour des suites du Brexit (Hard Brexit ? Brexit négocié... mais avec quel accord ? Report ? 2^e referendum? ...) est à son comble, et ce moins d'un mois avant la date butoir du 29 mars 2019.

Les assureurs du Royaume-Uni ont pris les devants, dès le lendemain du referendum, en cherchant des solutions pour pouvoir continuer de servir leur clientèle européenne après la sortie de l'Union européenne.

Dans ce cadre, à ce jour, 12 groupes d'assurances ont choisi le Luxembourg comme « best place » financière, à partir de laquelle leur clientèle européenne sera servie dans le futur. Ce choix est la reconnaissance du savoir-faire international de la place d'assurance qu'est le Luxembourg.

Leur installation au Luxembourg va également augmenter de manière significative les primes d'assurance non-vie émises à Luxembourg et contrebalancer la forte prédominance de l'encaissement en assurance vie.

2018 aura aussi été l'année d'entrée en vigueur de législations déterminantes pour le secteur des assurances. Un très important travail de préparation a été réalisé avant l'entrée en vigueur du Règlement Général pour la Protection des Données, de nouvelles dispositions en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et l'entrée en vigueur de la loi transposant la directive de distribution d'assurances (IDD). L'ACA remercie toutes les parties prenantes, notamment le Commissariat aux Assurances, le Ministère des Finances et le Ministère des Médias pour leur collaboration efficace.

En 2018, le nombre de membres de l'ACA est passé à 128. Je souhaite la bienvenue aux 4 nouveaux membres non-vie, aux 2 nouveaux membres réassurance et aux 9 membres associés qui nous ont rejoints.

L'ACA a aussi, cette année, organisé la 6^e édition de l'ACA Insurance Day. Notre conférence s'inscrit désormais dans les grands rendez-vous de l'assurance européenne et son attrait s'est encore accru. L'édition 2018 a comptabilisé plus de 500 personnes lors des panels de l'après-midi, et atteint plus de 800 participants pour la séance académique.

Je remercie tous les membres de l'ACA pour leur engagement et leur soutien sans lequel nous n'aurions pas pu réaliser tous les dossiers en 2018, de même que mes collaboratrices et collaborateurs pour la qualité de leurs travaux et leur engagement dans les activités de l'ACA.

*Marc Hengen
Administrateur-Délégué de l'ACA*

Le membership de l'ACA



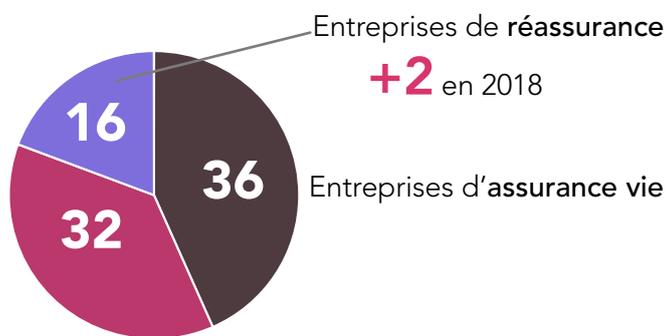
128

Entreprises membres de l'ACA

84

Membres **effectifs**

Entreprises d'assurance **non-vie**
+4 en 2018



44

Membres **associés** : avocats, consultants, prestataires informatiques spécialisés dans l'assurance
+9 en 2018

Donner voix au secteur en renforçant les liens



- Entrevue avec la Représentation Permanente auprès de la Commission européenne
- Intervention de la Commission européenne à l'ACA Insurance Day
- Participation du Ministre des Finances à l'offsite de la Commission Internationale Vie



Visite d'Etat en France

Être un acteur social



Signature de la **Convention Collective de travail 2018-2020**



Obtention du statut d'**entité qualifiée de règlement extrajudiciaire des litiges**

Nos grands succès 2018



- Langage commun et renforcement du **triangle de sécurité**
- Publication de la loi introduisant l'**Unité TVA**
- Création d'un **accès à la pension complémentaire pour les indépendants**

Promouvoir l'assurance vie luxembourgeoise



avec



avec



Village de
l'assurance vie
luxembourgeoise

avec



Donner de la visibilité à l'assurance au Luxembourg



+ 20% D'INSCRITS (SOLD OUT)



1^{er} procès fictif organisé
au Luxembourg
(véhicules autonomes)



32 interventions media



1330 abonnés à news@aca : **+100%** en 1 an

Taux d'ouverture : **45%**

(Taux moyens d'ouverture dans le secteur assurances : 15%)



400 followers

+15% en 1 an



500 followers

+100% en 1 an



*Signature de la Convention Collective de travail 2018-2020
Patrick Michelet (LCGB), Véronique Eischen (OGBL), Jean-Marie (Jim) Schneider (ALEBA), Christian Strasser et Marc Hengen (ACA)*



Les réalisations 2018

DOSSIERS SUPRA-NATIONAUX

New comers in Luxembourg

Suite au Brexit ou à d'autres évolutions structurelles du marché de l'assurance, plusieurs entreprises d'assurances se sont implantées au Luxembourg au cours de l'année 2018.

La grande majorité de ces nouveaux acteurs seront actifs en assurance non-vie commerciale. L'ACA se réjouit de ces arrivées et de la diversification qu'elles apportent au marché assurantiel luxembourgeois.

Une partie de ces nouveaux acteurs a rejoint les membres de l'ACA qui prévoit donc au cours de l'année 2019 de développer ses activités sur des sujets spécifiques aux activités de ces nouveaux arrivants.

IDD – Insurance Distribution Directive

Après des travaux de lobbying menés en 2017 par l'ensemble du secteur des assurances européen, l'entrée en vigueur de la Directive sur la distribution d'assurance (dite « IDD ») avait été reportée au 1^{er} octobre 2018 au lieu du 23 février 2018. Les Etats membres restaient toutefois tenus par cette date initiale pour transposer de la Directive dans leur droit interne.

En 2018, l'ACA a donc continué ses travaux sur le projet de loi de transposition d'IDD au Luxembourg. Le groupe de travail dédié de l'ACA a permis de réunir des commentaires du secteur sur ce projet de loi afin de les transmettre aux autorités compétentes.

L'ACA a ainsi pu nouer un dialogue constructif avec ces autorités qui a permis d'aboutir à un projet de loi cohérent en ligne aussi bien avec les exigences IDD qu'avec les spécificités du secteur luxembourgeois de l'assurance.

La loi a finalement été publiée le 10 août 2018.

Les modifications apportées à cette loi ont aussi rendu nécessaire quelques adaptations de textes réglementaires existants, comme la lettre circulaire 15/3. L'ACA a su rendre attentif le Commissariat aux Assurances et une modification de la lettre circulaire a ainsi été rendue possible.

Triangle de sécurité

Suite aux modifications apportées au triangle de sécurité par la loi du 10 août 2018, l'ACA a élaboré une note synthétique et un Q&A afin de développer des éléments de langages communs pour l'ensemble de ses compagnies membres.

Cette note et ce Q&A sont accessibles sur le site internet de l'ACA.

Contrats en déshérence

L'ACA était convaincue de la nécessité de mettre en place au Luxembourg un système de gestion des contrats dits « en déshérence »: Ce souhait a été porté et explicité auprès des autorités luxembourgeoises pour qu'un texte de loi donne une solution pratique à cette problématique.

Les contrats en déshérence sont des contrats d'assurance-vie ou décès :

- dont les prestations sont exigibles, car l'entreprise d'assurance a reçu une preuve du décès de l'assuré ou que le contrat d'assurance est arrivé à son terme. Les prestations peuvent aussi être présumées exigibles lorsque l'entreprise d'assurance est dans l'impossibilité de contacter l'assuré, qu'aucune preuve de décès de l'assuré existe, mais que l'assuré a atteint un âge si avancé que son décès peut être présumé.
- et pour lesquels les bénéficiaires ne sont pas identifiables.

Lors de la phase de consultation du projet de loi, l'ACA a activement participé aux discussions avec le Ministère des Finances.

L'ACA salue le projet de loi qui devrait être voté à la mi-2019. En effet, ce projet de loi prévoit la mise en place de procédures internes aux entreprises d'assurance pour prévenir la déshérence, ainsi que l'obligation de dépôt des actifs auprès de la Caisse de consignation dès lors qu'il est constaté qu'un contrat est en déshérence depuis un nombre déterminé d'années.

En attendant le vote de la loi, l'ACA continue de travailler en collaboration avec les services techniques du Ministère des Finances dans le cadre de l'élaboration d'une plateforme de dépôt en ligne des contrats en déshérence auprès de la Caisse de consignation.

Solvabilité 2

Solvabilité 2 représente l'un des systèmes prudeniels d'assurance les plus avancés au monde.

La directive Solvabilité 2 prévoit une révision en 2020 des actes délégués sur la formule standard de calcul du SCR ainsi que les mesures de long terme et la mesure actions.

Pour appréhender le processus législatif et le cadre de la révision qui a débuté en 2018, une présentation a été effectuée au groupe de travail Solvabilité 2. A l'issue des travaux du groupe, certaines mesures ont été identifiées comme des contraintes importantes pour le secteur de l'assurance.

L'ACA a ainsi soutenu activement les initiatives d'Insurance Europe visant à obtenir une diminution du coût en capital retenu pour la détermination de la marge pour risque et à rendre plus efficient le correcteur pour volatilité.

AML

Le Groupe de Travail (GT) Anti Money Laundering de l'ACA a travaillé sur les nouveaux questionnaires quantitatifs (scoring) du CAA pour l'assurance-vie individuelle et collective.

6 compagnies ont participé à une phase de test de mise en application pratique de ces questionnaires.

L'ACA a adressé au CAA une liste de propositions qui les a, pour la plupart, prises en considération. Il a notamment accordé un délai de 9 mois pour la mise en œuvre des nouveaux questionnaires, qui est désormais fixée au 1^{er} septembre 2019.

Vie collective (2^{ème} pilier)

Les travaux du GT Vie collective ont porté principalement sur la loi du 1^{er} août 2018 modifiant la loi du 8 juin 1999 relative aux régimes complémentaires de pension et introduisant les régimes complémentaires de pension pour les indépendants.

Le GT Vie collective a rencontré l'Administration des Contributions Directes en novembre 2018 sur plusieurs questions relatives aux régimes complémentaires de pension pour indépendants qui, aux yeux de l'ACA, méritent clarification pour établir la sécurité juridique nécessaire.

Par ailleurs, le GT Vie collective a été consulté par l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale afin de préciser les sujets qui devraient figurer dans une nouvelle lettre circulaire à laquelle l'administration travaille pour tenir compte des modifications législatives en la matière.

Protection des données

L'ACA a communiqué à ses membres une série de documents types pour les guider en la matière :

- liste des principaux documents et pièces avec les délais de conservation respectifs
- modèle de Convention régissant les relations en matière de protection des données entre une entreprise d'assurances et un médecin-conseil
- modèle de Code de conduite en matière de protection des données s'appliquant aux courtiers.

Le traitement de données relatives à la santé par les assureurs est l'objet d'une attention particulière.

Les assureurs sont très souvent amenés à traiter des données relatives à la santé, notamment en assurance maladie, en assurance accident et en assurance vie, à la fois au niveau de l'acceptation du risque et des prestations à payer.

En assurance RC, ils doivent également traiter de telles données en cas de victime ayant subi des préjudices corporels.

Cependant, la loi luxembourgeoise relative à la protection des données du 1^{er} août 2018 (contrairement à l'ancienne loi cadre de 2002) et le Règlement européen GDPR ne prévoient pas le cas de figure du traitement de données relatives à la santé par les assureurs.

Le Règlement prévoit des exceptions pour pouvoir traiter des données sensibles (dont font partie les données relatives à la santé), mais aucune n'est adaptée à l'activité d'assurance.



Convention Collective

Après 7 mois de négociations entre les syndicats et l'ACA, la nouvelle Convention Collective des entreprises d'assurance a été signée le 28 mai 2018 pour une durée de 3 ans (2018-2020). L'ACA a une nouvelle fois montré son engagement en faveur d'un dialogue social dynamique et constructif qui a abouti à l'accord avec les organisations syndicales ALEBA, LCGB-Sesf et OGBL.

La nouvelle Convention Collective prévoit notamment :

- l'attribution d'une prime de conjoncture (en 2018, 2019 et 2020)
- l'attribution d'une prime exceptionnelle (en 2018 et en 2020)
- le rehaussement des barèmes de départ pour les nouveaux engagés (en 2018, 2019 et 2020)
- le rehaussement des barèmes seuil 1 et seuil 2 pour tous les salariés
- l'augmentation de la garantie d'avancement à partir du seuil 1 jusqu'au seuil 2 de 6€ à 9€ (indice 100) sur une période de 3 années
- un droit à la formation (40h par an dont un minimum de 20h non liées à des obligations réglementaires)
- le droit à l'établissement d'un plan individuel de formation annuel
- en matière d'organisation du temps de travail : l'application de la loi sur le temps de travail avec la possibilité d'instaurer une période de référence de 6 mois pour l'horaire mobile

Cette Convention Collective tient compte des besoins des salariés des

compagnies d'assurances de tout âge et de toute ancienneté et essaie de garantir leur employabilité.

L'ACA et les partenaires sociaux considèrent que le dialogue social a été efficace et respectueux des intérêts de chaque partie et que les résultats de ces négociations sont profitables au secteur de l'assurance, à ses entreprises et à ses salariés.

Sécurité de la route

L'ACA participe aux tables rondes « Sécurité Routière » organisées périodiquement par le Ministère de la Mobilité. En effet, l'ACA est le principal bailleur de fonds de la Sécurité Routière et plusieurs assureurs siègent au Conseil d'Administration de la Sécurité Routière.

Les tables rondes permettent de définir et de mettre en œuvre la lutte contre l'insécurité routière en alternant mesures préventives et répressives.

Les nouvelles initiatives prévues sont notamment :

- installer des « radars tronçons » ;
- promouvoir les nouveaux systèmes d'assistance à la conduite ;
- réduire la distraction au volant en étudiant l'opportunité d'aggraver encore les sanctions ;
- exécuter le projet pilote « radar feux rouges » ;
- sensibiliser les usagers vulnérables à l'importance d'être vus ;
- élaborer un plan d'action « sécurité des motocyclistes » ;
- reconsidérer la proportionnalité des amendes par rapport aux excès de vitesse.

Unité TVA

Le 21 septembre 2017, la Cour de Justice de l'Union européenne a rendu 3 arrêts considérant que l'exonération prévue pour les Groupements autonomes de personnes (GAP) n'était accordée qu'aux seuls groupements dont les membres exercent une activité d'intérêt général, excluant de ce fait les groupements dont les membres exercent des activités financières et d'assurances. Or, au Luxembourg, les secteurs de la finance et de l'assurance sont ceux qui ont principalement eu recours au régime des GAP.

Ces arrêts les ont, du jour au lendemain, privés d'un instrument permettant de maîtriser la charge de la TVA sur les prestations engagées collectivement par ses membres.

L'ACA s'est rapprochée de l'ABBL et de l'ALFI, les deux autres associations professionnelles du secteur financier, pour trouver une alternative à cette nouvelle situation. Les travaux des membres du groupe de travail ad hoc ont convenu de la nécessité de mettre en place le régime de groupe TVA.

Ces démarches ont abouti à l'adoption de la loi du 6 août 2018, qui implémente en droit luxembourgeois le régime de l'Unité TVA prévu à l'article 11 de la Directive 2006/112/CE.

THÉMATIQUES TRANSVERSALES

Sustainability – Les débuts du projet AAA+

L'année 2018 est marquée par la décision de l'ACA de s'engager en matière de finance durable.

Un groupe de travail spécifique, le « Sustainability Working Group » a été lancé fin 2018. Sa première mission est de lancer un projet avec l'organisation 2 Degrees Investment Initiative (2DII) pour permettre d'évaluer l'exposition des entreprises d'assurance luxembourgeoises à des actifs dits « carbon intensive » qui pourraient représenter un risque du fait de la transition énergétique.

Ce projet s'inscrit dans une volonté plus générale de l'ACA de s'engager sur la question de la durabilité et de développer une réelle stratégie en la matière qui se subdiviserait ainsi :

- **Awareness** : aider à la prise de conscience au sein de nos entreprises membres de la progression rapide de la finance durable
- **Access** : développement de l'accessibilité des produits financiers durables pour les entreprises d'assurance et leurs clients
- **Activities** : soutien pratique aux activités des entreprises d'assurance qui s'engagent en matière de finance durable
- **Advocacy** : mise en avant de notre stratégie en matière de finance durable auprès de toutes les autorités et interlocuteurs pertinents.

Ces 4 grandes lignes de la stratégie de l'ACA se résument par l'acronyme « AAA+ », en référence à la notation AAA du Luxembourg qui se verrait valorisée et renforcée par le développement de la finance durable.

Représentation de l'assurance luxembourgeoise

La vocation de l'ACA est de défendre les intérêts des assureurs et réassureurs luxembourgeois, au niveau national et à échelle internationale.

En 2017, Marc Hengen, Administrateur-Délégué de l'ACA, a été nommé trésorier d'Insurance Europe, la fédération des associations professionnelles des assureurs européens. Cette nomination témoigne en premier lieu d'une grande confiance.

L'ACA organise, en plus de la participation aux missions économiques organisées par Luxembourg for Finance, deux missions par an sur des marchés étrangers afin de promouvoir l'assurance vie luxembourgeoise.

La newsletter de l'ACA est lue par plus de 600 personnes en moyenne. L'ACA est également présente sur les réseaux sociaux, 500 personnes suivent son actualité sur LinkedIn et plus de 400 sur Twitter.





(c) dominique gaul



(c) dominique gaul



10x6 FINTECH

Sarah Lentini
ACA

Dans le futur,
tous les assureurs
seront des assuretechs



ACA Luxembourg @ACALuxembourg · 11 déc. 2018
 #procèsfictif Pour une 1ère au Luxembourg 🇱🇺, la presse était au rendez-vous, avec même la Une du @le_quotidien_lu 📰 Article de Jeremy Zabatta #innovation #assurance



Les évènements

COMPTE TENU DE SA MISSION DE PROMOTION DE L'ASSURANCE, L'ACA S'ATTÈLE À FAIRE RAYONNER LE SECTEUR DE L'ASSURANCE TANT AU LUXEMBOURG QU'AU-DELÀ DES FRONTIÈRES. À CETTE FIN, ELLE A DÉVELOPPÉ UNE PALETTE DE MOYENS : L'ACA INSURANCE DAY, ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE AFIN DE METTRE EN LUMIÈRE L'ASSURANCE À LUXEMBOURG ; LA PARTICIPATION RÉGULIÈRE AUX MISSIONS FINANCIÈRES ORGANISÉES PAR LUXEMBOURG FOR FINANCE AFIN DE BÉNÉFICIER DE LA DIMENSION INSTITUTIONNELLE ET INTERNATIONALE CONFÉRÉE PAR LA PRÉSENCE DU MINISTRE DES FINANCES.

En 2018, pour suivre et refléter l'impulsion de ses membres, l'ACA a mis l'accent sur la dimension innovante de l'assurance luxembourgeoise. Cela s'est traduit par une série d'évènements au Luxembourg.

ACA INSURTECH TALK

Le 8 mars 2018, l'ACA a organisé un *Insurtech Talk* à la Maison Bredewee. Une 15^{aine} de représentants des entreprises d'assurances luxembourgeoises sont venus échanger autour du digital et de comment la recherche peut aider le secteur de l'assurance avec Jean Hilger, Senior Vice President et Head of Information Technology de la BCEE et le professeur Björn Ottersten, de l'Université du Luxembourg.

10x6 FINTECH

Le 7 février 2018, le magazine économique luxembourgeois organisait un évènement 10 x 6 (10 orateurs qui s'expriment en 6 minutes sur un thème donné) au Tramschapp. Sarah Lentini, Responsable de la Communication de l'ACA, a représenté l'industrie de l'assurance devant les 300 personnes présentes pour mettre en avant la dynamique digitale des assureurs luxembourgeois, adresser les enjeux et mettre en avant leur collaboration avec les fintechs.

PROCÈS FICTIF

Le 10 décembre 2018, l'ACA a organisé, en collaboration avec l'étude Schiltz & Schiltz, l'Université du Luxembourg et le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, le 1^{er} procès fictif relatif à un accident de la circulation impliquant un véhicule autonome au Luxembourg. 18 étudiants du Master Space, Communication and Law ont eu 4 mois pour préparer les plaidoiries. Le Tribunal de Luxembourg a accueilli ce procès et les étudiants ont eu l'honneur de plaider devant 3 juges qui, après délibéré, ont rendu un jugement indiquant que la responsabilité, dans le cas présenté et compte tenu du droit luxembourgeois actuel, relève du conducteur du véhicule.

En parallèle de ces évènements, l'ACA a organisé comme chaque année deux missions de promotion de l'assurance vie luxembourgeoise avec la collaboration de ses membres, la 1^{ère} conférence a eu lieu à Bruxelles, marquant la volonté des assureurs luxembourgeois de revenir sur le marché belge après plusieurs années de collecte en demi-teinte, et le 2^d évènement, inédit, a consisté en un village de l'assurance vie luxembourgeoise au milieu du plus grand évènement français consacré à la gestion de patrimoine.

CONFÉRENCE DE BRUXELLES

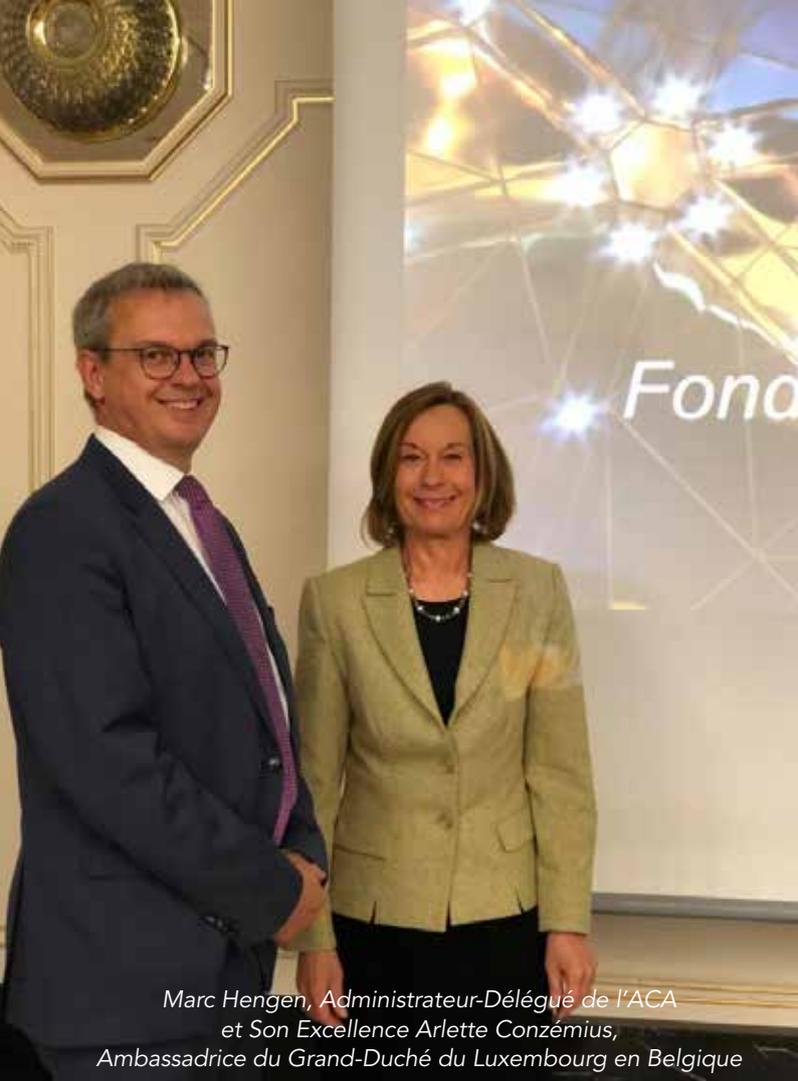
La matinée de conférences « Fonds dédiés: (re) naissance en Belgique » organisée par l'ACA à Bruxelles le 20 septembre 2018 a fait salle comble. 9 assureurs vie, membres de l'ACA, ont participé à cette conférence. L'intervention de l'Ambassadrice du Grand-Duché du Luxembourg a été très appréciée, et la qualité des présentations saluée par le public.

VILLAGE DE L'ASSURANCE VIE LUXEMBOURGEOISE

Les 27 et 28 septembre 2018, l'ACA a organisé le 1^{er} Village de l'assurance vie luxembourgeoise à l'occasion du salon Patrimonia à Lyon.

Sous la bannière de l'ACA, 10 assureurs vie luxembourgeois ont participé au plus grand salon consacré à l'écosystème de la gestion patrimoniale en France. Cet évènement rassemble sur 2 journées de conférences plus de 7000 congressistes, principalement des conseillers en gestion de patrimoine indépendants.

Cette initiative a reçu un accueil chaleureux et très positif des congressistes présents qui accédaient pour la 1^{ère} fois, à l'« offre luxembourgeoise » sur un seul et même endroit.



Marc Hengen, Administrateur-Délégué de l'ACA
et Son Excellence Arlette Conzémus,
Ambassadrice du Grand-Duché du Luxembourg en Belgique

Conférence ACA à Bruxelles - 20 septembre 2018





Village de l'assurance vie luxembourgeoise



Patrimonia 2018 27-28 septembre 2018



ACA INSURANCE DAY 2018

L'ACA Insurance Day 2018 « Le futur du marché unique » s'est tenu le 22 novembre 2018 au European Convention Center. Cette 6^e édition est marquée par un record d'affluence : plus de 500 inscrits en journée et 800 en soirée.

Un parterre d'intervenants prestigieux ont pris la parole à cet évènement : de nombreuses personnalités locales, européennes et internationales, notamment le régulateur luxembourgeois, la Commission européenne, l'EIOPA, et des dirigeants et spécialistes du secteur.

Claude Wirion, Directeur du Commissariat aux Assurances, a parlé de « L'activité internationale de l'assurance luxembourgeoise: menaces ou rebond ? ».

Animé par Nicolas Mackel, CEO de Luxembourg for Finance, le 1^{er} panel a passé en revue les clichés qui peuvent coller à l'image du Luxembourg, comment ils vivent au quotidien, en tant que professionnels, l'image que véhiculent certains médias étrangers. Ce « droit de réponse » a permis de mesurer l'écart entre perception et réalité et le chemin parcouru par la Place financière luxembourgeoise pour figurer aujourd'hui dans le top 3 européen.

Le succès de la break-out session consacrée à la transposition de la Directive sur la Distribution en Assurance (IDD) montre l'intérêt du sujet pour la profession. IDD a déjà atteint son objectif principal : moderniser la distribution des produits d'assurance et établir des conditions de concurrence plus équitables entre les différents canaux de distribution.

Chaque panéliste, acteur de la chaîne, a donné sa vision et partagé son expérience sur le terrain. L'implémentation de cette Directive est maîtrisée au Luxembourg. Mais celle-ci a été définie à minima et donne lieu à d'importantes différences de réglementation en Europe. A ce titre, la complexité pour l'opérateur transfrontalier ne diminue pas.

Avec l'arrivée de 11 entreprises d'assurance non-vie au Luxembourg en une année, un focus sur la non-vie s'imposait cette année.

la séance académique en abordant l'importance de la Convention Collective de travail pour le secteur, le Brexit et le rôle majeur qu'occupe l'assurance sur la place financière luxembourgeoise.

Christian Strasser, Président de l'ACA, a passé en revue les enjeux actuels de l'assurance luxembourgeoise : le Brexit, les menaces qui pèsent sur la Libre Prestation de Services, les pensions au Luxembourg, mais aussi le réglementaire, les talents et le digital, trois sujets transversaux qui sont autant de défis et d'opportunités pour le secteur.

« L'ACA compte se battre encore pour défendre la Libre Prestation de Services sur tous les fronts et à toute occasion. »

Christian Strasser, lors de l'ACA Insurance Day 2018

La Break-out session 2 est revenue sur l'évolution du marché de l'assurance non-vie internationale au Luxembourg. Luxembourg est un acteur historique en assurance non-vie internationale. La place a su développer un environnement et une expertise particulièrement favorables aux activités transfrontalières.

Pour clôturer l'après-midi, le panel « Comment réinstaurer la confiance au sein du marché unique ? » a débattu des causes d'une éventuelle perte de confiance et donné des pistes concrètes pour faire face à certaines dérives qui ont pu être constatées ces dernières années.

Marc Hengen, Administrateur-Délégué de l'ACA, et Sandrine Chabrierie, Directrice des Affaires Européennes de l'ACA, ont ouvert

Pour l'édition 2018, l'ACA a sélectionné un orateur professionnel en guest speaker. Magnus Lindkvist, futurologue suédois, a livré une vision décomplexée du futur et une analyse décoiffante des changements de notre époque devant un public enthousiaste.

Le Ministre des Finances, Pierre Gramegna, est intervenu pour exposer l'importance du marché unique européen pour le Luxembourg, surtout dans un contexte de montée du nationalisme et notamment d'attitudes de repli sur soi.



Claude Wirion, Directeur du Commissariat aux Assurances



Nicolas Mackel, CEO de Luxembourg for Finance, avec Martial de Calbiac, Carine Feipel, Jean-Michel Lalieu et Laurent Gayet



David Cowan et Olivier Kramer



Anthony Dault et Valérie Mariatte-Wood



Paul Péroporté, Annick Felten, Lukas Jaworski, Suzy Awford et Phil Aspden



Marc Hengen et Pauline de Chatillon, Ivo Hux, Philippe-Emmanuel Partsch et Claude Wirion



OFFSITE MEETING DE LA COMMISSION INTERNATIONALE VIE (CIV)

L'ACA a tenu son Offsite meeting de la CIV le 12 octobre 2018 au Golf de Canach. Plus d'une vingtaine de dirigeants de compagnies membres ont répondu présent à ce rendez-vous annuel.

Cette journée a été consacrée aux défis actuels et futurs du secteur de l'assurance vie luxembourgeoise, au bilan de la CIV et à la fixation des priorités pour 2019.

Parmi les axes de travail prioritaires de la CIV, un 1^{er} point a concerné l'amélioration de la gouvernance des sujets traités au sein de cette Commission. A cet effet, la CIV a mis en place un bureau de la CIV composé des Présidents de l'ACA et de la CIV, du Vice-Président de la CIV, de la Direction de l'ACA et d'autres membres effectifs représentant la diversité de l'assurance vie luxembourgeoise. L'objectif du Bureau de la CIV est de préparer les sujets à décider au sein de la CIV et de donner les orientations nécessaires aux groupes de travail relevant de la CIV.

La CIV a cherché ensuite à atteindre une bonne compréhension commune de certaines des dispositions légales nouvelles ou en cours, comme par exemple celles relatives aux contrats en déshérence, aux exemptions au secret professionnel ainsi qu'au renforcement du « Triangle de sécurité » en assurance, appelé aussi « super-privilège ».

La CIV a également cherché à promouvoir des solutions de standardisation par des études touchant à l'information destinée aux preneurs d'assurance ou aux informations qui doivent être transmises aux assureurs afin qu'ils remplissent leurs obligations de reporting.

Enfin, le dernier axe de travail important concerne la défense de la Libre Prestation de Services, activité partagée avec la Commission Internationale non-vie. Ce point a consisté en l'élaboration de documentations types adressées aux autorités de contrôle lors de la détection d'une mesure contraire à l'intérêt général au sens du droit commentaire. L'ACA a pu aborder ce sujet à l'occasion de sa conférence annuelle, l'ACA Insurance Day, par un dialogue avec les équipes de la DG FISMA de la Commission Européenne. Cette présence a été saluée comme un 1^{er} rapprochement significatif. Les représentants de la Commission européenne ont témoigné d'une attention particulière aux propositions du secteur pour un meilleur exercice de l'activité d'assurance depuis le Luxembourg en Europe, de sorte que des entrevues sont d'ores et déjà fixées pour 2019.

Le Ministre des Finances, Pierre Gramegna, est venu entendre les assureurs vie et échanger sur les principales problématiques qui se posent aux entreprises d'assurances luxembourgeoises actives en LPS. Après une session de travail, les différents sujets ont été abordés sous forme de pitches. Le Ministre des Finances s'est prêté avec bienveillance et professionnalisme à l'exercice.

MISSIONS FINANCIÈRES LUXEMBOURG FOR FINANCE

L'ACA participe depuis 2013 aux missions financières organisées par Luxembourg for Finance. En abordant l'actualité de l'assurance luxembourgeoise, ce type de mission contribue au rayonnement de la place mais aussi à la réputation du savoir-faire assurantiel luxembourgeois.

Mission financière à Genève et Zurich

Les 6 et 7 juin 2018, l'ACA, représentée par Nicolas Limbourg, Administrateur de l'ACA et CEO de Vitis Life, est intervenue lors du roadshow intitulé «Connecting Swiss Wealth Management expertise with EU markets».

Cette mission financière organisée par Luxembourg for Finance, avec la participation de Pierre Gramegna, Ministre des Finances, a permis de donner un aperçu de la manière dont le secteur de la gestion de patrimoine suisse peut tirer parti de la panoplie d'outils luxembourgeois pour servir ses clients en Europe et au-delà.

Le séminaire a mis en exergue le rôle du secteur financier dans la lutte mondiale contre le changement climatique et illustré le positionnement du Luxembourg comme plate-forme internationale de la finance durable.



*Offsite de la Commission Internationale Vie
L'ACA, les représentants des entreprises membres de la CIV autour de Pierre Gramegna, Ministre des Finances
du Grand-Duché de Luxembourg*



Conférence Luxembourg for Finance à Genève



Linklaters conference:
Looking at tomorrow's world today

Linklaters



AUTRES INTERVENTIONS DE L'ACA DANS LE CADRE DE LA PROMOTION DE L'ASSURANCE

L'ACA est régulièrement invitée à prendre la parole au nom du secteur, que ce soit auprès des médias nationaux ou dans différents événements organisés à Luxembourg et ailleurs.

Un des aspects de la promotion du secteur est de renforcer son attractivité auprès des talents. Dans ce cadre, l'ACA présente les spécificités du secteur des assurances luxembourgeois aux étudiants de grandes écoles à l'étranger.

En 2018, l'ACA a rencontré pour la 2^{ème} année consécutive les étudiants du Master Patrimoine international de Paris-Dauphine et ceux du Master droit des Assurances Pantheon-Sorbonne. L'ACA a également participé aux journées orientation de l'Athénée de Luxembourg.

Claire de Boursetty, juriste de l'ACA, a assisté au Financial Times Climate Finance Summit à New York le 22 février 2018.

Marc Hengen, Administrateur-Délégué, Sandrine Chabrierie, Directrice des Affaires Européennes et Sarah Lentini, Responsable de la Communication de l'ACA, ont participé à la visite d'État organisée par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg à Paris, du 19 au 20 mars 2018. Il s'agissait de la 1^{ère} visite d'État depuis 40 ans. L'ACA faisait partie de l'importante délégation économique qui accompagnait le Grand-Duc et la Grande-Duchesse du Luxembourg, le chef du gouvernement, Xavier Bettel, et 9 ministres.

Le Président de l'ACA, Christian Strasser, ainsi que Marc Hengen, Administrateur-Délégué et Sandrine Chabrierie, Directrice des Affaires Européennes de l'ACA, ont été conviés à un déjeuner à l'Ambassade du Japon le 15 octobre 2018.

L'ACA a également rencontré l'ABI Association of British Insurers le 18 octobre 2018 pour un échange sur le Brexit et les spécificités des deux places d'assurance.

Le 19 octobre 2018, l'ACA s'est rendue à l'Assemblée générale de l'AILO (Association of International Life Offices) pour établir un premier contact avec le Président, Bob Pain, et présenter l'association.

Le 4 février 2019, le Commissariat aux Assurances a organisé, en collaboration avec l'ACA, une journée d'information et de formation en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Cette conférence à laquelle ont assisté environ 200 personnes a donné lieu à des échanges enrichissants entre les différents acteurs du secteur.

La participation de l'ACA aux différents événements relève de sa mission de promotion de l'assurance et de la réassurance, mais aussi de l'objectif de tisser des liens étroits avec les instances de représentation de la place financière.

L'ACA est également régulièrement sollicitée par la presse locale et les médias spécialisés pour commenter tous les autres sujets d'actualité assurantielle. Elle a effectué 32 interventions dans les médias en 2018.

Le Médiateur en assurance

83

Nombre de dossiers pour lesquels le Médiateur a été saisi en 2018.

42

Nombres de dossiers relevant de l'assurance vie en LPS.

L'ACA ET L'ULC (UNION LUXEMBOURGEOISE DES CONSOMMATEURS) PROPOSENT DEPUIS 1995 UNE INSTANCE DE MÉDIATION PARITAIRE AFIN D'OFFRIR UNE ALTERNATIVE EXTRA-JUDICIAIRE AUX LITIGES ASSURANTIELS ET D'ÉVITER, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, DES PROCÈS LONGS ET COÛTEUX.

Le médiateur traite les demandes de règlement extrajudiciaire de litiges assurantiels entre consommateurs, qu'ils soient ou non résidents au Luxembourg, et compagnies-membres vie et non-vie de l'ACA. Les avis, propositions de solution ou accords à l'amiable du médiateur sont dépourvus de tout caractère contraignant pour les parties concernées.

Le Médiateur en assurance a obtenu en 2018 de la part du Ministère de l'Économie le statut « d'entité qualifiée » au sens de la loi du 17 février 2016 sur le règlement extrajudiciaire des litiges qui lui attribue la compétence pour continuer à traiter les litiges assurantiels entre des consommateurs et ses membres.

En 2018, les demandes en médiation ont majoritairement concerné l'activité vie LPS (plus de la moitié des dossiers concernent une seule et même compagnie). Dans la plupart des cas, ces plaintes portent sur une information jugée insuffisante, les rendements financiers ou le montant de frais. En assurance non-vie, les demandes en médiation ont porté en particulier sur l'assurance automobile, l'assurance incendie, l'assurance maladie et l'assurance protection juridique. Plus de 30 % des dossiers traités en 2018 ont connu une issue positive pour les demandeurs : les parties ont trouvé un accord.

Le Bureau Luxembourgeois



Le Bureau Luxembourgeois est l'un des 48 Bureaux Carte Verte.

4 300 dossiers traités en 2018 par le BL

LE BUREAU LUXEMBOURGEOIS (BL) REGROUPE L'ENSEMBLE DES ASSUREURS RESPONSABILITÉ CIVILE AUTOMOBILE (RC AUTO) AUTORISÉS À OPÉRER CETTE BRANCHE AU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. IL EST EXCLUSIVEMENT FINANCÉ PAR LES COTISATIONS DE SES MEMBRES, LESQUELLES SONT PROPORTIONNELLES À L'ENCAISSEMENT RÉALISÉ EN RC AUTO DE VÉHICULES IMMATRICULÉS AU LUXEMBOURG.

Le BL gère les sinistres causés sur le territoire luxembourgeois par des véhicules immatriculés à l'étranger et procède à l'indemnisation des dommages matériels et corporels conformément à la législation luxembourgeoise. Les résidents luxembourgeois qui sont victimes d'un accident automobile causé par un véhicule immatriculé à l'étranger disposent par ce biais d'un organe établi dans leur Etat de résidence habilité à les indemniser afin de bénéficier d'un règlement efficace et rapide sur place.

Le Président du Bureau Luxembourgeois, Jean Zenners, est également depuis 2015 Président du Conseil des Bureaux, l'organisation faîtière des Bureaux Carte Verte qui comprend actuellement 48 Bureaux. Paul-Charles Origer, Directeur des Affaires luxembourgeoises de l'ACA, assume la fonction de Secrétaire Général du Bureau Luxembourgeois.

Le Fonds de Garantie Automobile



Le Fonds de Garantie Automobile regroupe 43 assureurs RC Auto en 2018.

107 dossiers
traités en 2018 par le FGA

LE FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE (FGA) REGROUPE L'ENSEMBLE DES ASSUREURS AUTORISÉS À OPÉRER DANS LA BRANCHE RC AUTO SUR LE TERRITOIRE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. IL EST EXCLUSIVEMENT FINANCÉ PAR LES COTISATIONS DE SES MEMBRES, LESQUELLES SONT PROPORTIONNELLES À L'ENCAISSEMENT RÉALISÉ EN RC AUTO DE VÉHICULES IMMATRICULÉS AU LUXEMBOURG.

Le FGA a pour mission classique, dans les limites et aux conditions posées par le législateur, de réparer les dégâts matériels et les préjudices corporels causés sur le territoire luxembourgeois par un véhicule non assuré, non identifié (uniquement dégâts corporels) ou dont l'assureur RC Auto serait insolvable.

Suite à la transposition de la 4^{ème} Directive RC Auto dans la législation luxembourgeoise, le champ d'intervention du Fonds de Garantie Automobile s'est considérablement élargi.

Ainsi, si, dans un délai de 3 mois à dater de la présentation d'une demande d'indemnisation, l'assureur concerné n'a pas donné de réponse motivée aux éléments invoqués, la victime a le droit de réclamer la prise en charge de son indemnisation au FGA en sa qualité d'organisme d'indemnisation.

En outre, une personne lésée résidant au Grand-Duché de Luxembourg et victime d'un accident à l'étranger (« victime visitante ») peut se faire indemniser par le FGA selon certaines conditions fixées par la 4^{ème} Directive RC Auto et implémentées dans la législation nationale.

Par ailleurs, la loi du 21 décembre 2012 a chargé le FGA d'indemniser les victimes dites « vulnérables » répondant aux critères fixés dans ladite loi (notamment d'âge et de responsabilité engagée).

Le Conseil d'Administration du Fonds de Garantie Automobile est actuellement présidé par Jean Zenners. Paul-Charles Origer, Directeur des Affaires luxembourgeoises de l'ACA, assume la fonction de Secrétaire Général du Fonds de Garantie Automobile.



Les missions de l'ACA

PROMOTION ET DEFENSE DU SECTEUR

- Défense des intérêts des entreprises d'assurance et de réassurance luxembourgeoises au niveau national et international.
- Représentation auprès des pouvoirs publics.
- Elaboration de positions communes.
- Promotion du secteur.



COMMUNICATION ET INFORMATION

- Etude, analyse et suivi des problématiques qui touchent le secteur.
- Travail de veille et d'information des membres.



STATISTIQUES

Collecte et diffusion de statistiques des entreprises membres.



DIALOGUE SOCIAL ET FORMATION

- Représentation des employeurs des entreprises d'assurance et de réassurance établis au Luxembourg.
- Négociation de la Convention Collective avec les partenaires sociaux.
- Formation.



MEDIATION

Solution extra-judiciaire en partenariat avec l'ULC (Union Luxembourgeoise des Consommateurs) aux litiges impliquant une entreprise d'assurance et un client en vue d'une médiation entre les parties.



Les Commissions Statutaires en 2018

LES 4 COMMISSIONS STATUTAIRES SONT AU COEUR DU FONCTIONNEMENT DE L'ACA. ANIMÉES PAR UN PRÉSIDENT ET UN VICE-PRÉSIDENT ÉLUS, CES COMMISSIONS ONT POUR MISSIONS D'ÉTUDE LES QUESTIONS JURIDIQUES, FISCALES, CONTENTIEUSES, ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES, D'INFORMER LEURS MEMBRES SUR LES PROBLÈMES ACTUELS ET DE FORMULER DES PROPOSITIONS / PRISES DE POSITIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACA. ELLES PEUVENT DÉLÉGUER CERTAINES ANALYSES DE FOND À DES GROUPES DE TRAVAIL.



L'association en 2018

La gestion de l'ACA est assurée par :

- le Président, les Vice-Présidents et le Conseil d'Administration ;
- le Bureau de l'ACA ;
- l'Administrateur-Délégué ;
- les Directeurs et les Permanents de l'ACA.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs

Au 1^{er} mars 2019, le Conseil d'Administration de l'ACA se compose des 15 administrateurs suivants :

	Christian Strasser (La Luxembourgeoise)	Président
	Marie-Hélène Massard (AXA Assurances)	Vice-Présidente
	Jacques Faveyrol (Cardif Lux Vie)	Vice-Président
	Marc Lauer (Groupe Foyer)	Vice-Président
	Marc Hengen (ACA)	Administrateur-Délégué
	Alain Schaedgen (Allianz Luxembourg)	Administrateur
	Romain Braas (Baloise Assurances)	Administrateur
	Guy van den Bosch (CALI Europe)	Administrateur
	Loïc Le Foll (La Mondiale Europartner)	Administrateur
	Axel Hörger (Lombard International Assurance)	Administrateur
	Jean Elia (SOGELIFE)	Administrateur
	Ivo Hux (Swiss Re Europe)	Administrateur
	Pascal Herrmann (The Shipowners Mutual P&I Association)	Administrateur
	Nicolas Limbourg (Vitis Life)	Administrateur
	Xavier Nevez (Zurich Eurolife)	Administrateur

Au cours de l'année 2018, le Conseil d'Administration a pris acte des démissions de Réjean Besner (Swiss Re Europe) qui a été remplacé par Ivo Hux (Swiss Re Europe) et de Fabrice Sauvignon (La Mondiale Europartner) qui a été remplacé par Loïc Le Foll (La Mondiale Europartner) et du départ en retraite de Martial de Calbiac (CAMCA Assurance) qui a été remplacé par Pascal Herrmann (The Shipowners Mutual P&I Association).

ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

Le Conseil d'Administration comprend en outre 13 administrateurs suppléants :

- Romain Rossetti (AME Life Lux)
- Georges Biver (AXA Assurances)
- Alain Nicolai (Bâloise Assurances)
- Bénédicte Burgun (CARDIF Lux Vie)
- Sébastien Veynand (Generali Luxembourg)
- Luc Rasschaert (Groupe Foyer)
- Luc Themelin (La Luxembourgeoise)
- Philippe Burdeyron (La Mondiale Europartner)
- Florent Albert (Lombard International Assurance)
- Frédéric Lipka (Natixis Life)
- Theodoros Iaponas (Swiss Life Luxembourg)
- Alvaro Villamor (Telefonica Insurance)
- Thierry Brevet (West of England)

Courant 2018, Françoise Leclercq (ABN AMRO) a été remplacée en tant qu'Administratrice suppléante par Frédéric Lipka (Natixis Life). Pascal Herrmann (The Shipowners Mutual P&I Association) a été remplacé par Alvaro Villamor Garcia (Telefonica Insurance).

HONORARIAT

L'ACA est, depuis toujours, soucieuse d'établir un pont entre passé, présent et avenir. A ce titre, une importance toute particulière est accordée à l'honorariat :

Présidents honoraires

- André Bredimus
- Paul De Cooman
- Marcel Dell
- Pit Hentgen
- Robert Hentgen
- François Tesch

Administrateurs honoraires

- Philip Aspden
- Martial de Calbiac
- Gabriel Deibener
- Paul Hammelmann
- Georges Hengen
- Jean Marchès
- Henri Marx
- Pierre Mersch
- Jean Neuman
- Yvan Reinard
- Jean Worré

BUREAU DE L'ACA

Le Bureau est composé du Président, des Vice-Présidents ainsi que de l'Administrateur-Délégué de l'ACA.

Le Bureau exécute les missions et les tâches qui lui sont déléguées par le Conseil d'Administration.

15

Nombre d'Administrateurs de l'ACA en 2018

11

Nombre de collaborateurs de l'ACA en 2019



Marc Hengen*Administrateur-Délégué*

Marc Hengen est Administrateur-Délégué de l'ACA depuis 2013. Juriste de formation et assureur de métier, Marc a rejoint le Comité de direction de l'ACA en 2010.

Marc est également membre du Haut Comité de la Place Financière, membre du Comité exécutif de l'UEL (Union des Entreprises luxembourgeoises), Secrétaire général de l'AGERE (Association des gestionnaires d'entreprises de réassurances) et membre du Comité de Direction et trésorier d'Insurance Europe.

*Marc Hengen***Sandrine Chabrierie***Directrice des Affaires Européennes*

Juriste de formation, Sandrine a passé 18 ans auprès d'un assureur, avec différentes fonctions dans les services juridiques, product management et comme responsable des équipes du service clients. Sandrine a rejoint l'ACA en 2015 et est en charge de la Commission Internationales Vie et des Groupes de Travail y afférents.

*Sandrine Chabrierie***Paul-Charles Origer***Directeur des Affaires Luxembourgeoises*

Juriste de formation, Paul-Charles est en charge des dossiers ayant trait au marché local.

Par ailleurs, il est Secrétaire Général du Bureau Luxembourgeois de la carte verte ainsi que du Fonds de Garantie Automobile. Il préside les réunions de la Commission « Pool des risques aggravés » en assurance RC Auto. Il gère également les dossiers de médiation et siège au Conseil d'Administration de l'ASTF (Association pour la Santé au Travail du Secteur Financier).

*Paul-Charles Origer***Hadrien Bertrand***Conseiller économique*

Diplômé d'un Master 2 en Finance, Hadrien a débuté comme Auditeur financier en 2010. Il a intégré le secteur de l'assurance au Luxembourg en 2013. Hadrien a rejoint l'ACA en 2019 et intervient notamment dans les groupes de travail contrats en déshérence, IFRS 17, reporting, banques dépositaires, et Solvabilité 2.

*Hadrien Bertrand***Claire de Boursetty***Juriste*

Claire a une expérience d'avocate en France et au Luxembourg dans plusieurs cabinets. Elle a rejoint l'ACA en 2016. Elle anime plusieurs groupes de travail, notamment IDD, PRIIPS, contrats en déshérence, Solvabilité 2 et les GT géographiques. Claire est en charge de la Commission Internationales non-vie et des Groupes de Travail y afférents.

*Claire de Boursetty***Sarah Lentini***Responsable de la Communication*

Diplômée de l'IEP d'Aix-en-Provence, Sarah travaille dans le secteur financier au Luxembourg depuis 14 ans, dont 8 dans l'assurance vie. Elle a rejoint l'ACA en 2015 comme conseillère. Elle est en charge de la communication de l'ACA et de la promotion du secteur au Luxembourg et à l'étranger.

*Sarah Lentini*

Assistantes de Direction

Le secrétariat assiste le Comité de Direction dans tous les dossiers qui sont suivis au sein de l'ACA. L'assistance administrative comprend de larges attributions parmi lesquelles l'organisation de tous les événements de l'ACA, la comptabilité, le calcul des paiements et cotisations de l'ACA, le suivi des statistiques, la mise à jour du site web et les communications aux membres.



Annick Beckius



Chantal Gansen



Patrizia Trasatti

Bureau Luxembourgeois et Fonds de Garantie Automobile

Luciana Morolli et Isabelle Spautz effectuent le suivi administratif des dossiers du Bureau Luxembourgeois et du Fonds de Garantie Automobile, ainsi que des demandes d'information adressées au Fonds de Garantie Automobile en sa qualité de Centre d'information.



Luciana Morolli



Isabelle Spautz

Les membres de l'ACA

AU 1^{ER} MARS 2019, L'ACA REPRÉSENTE **68 COMPAGNIES D'ASSURANCE VIE ET NON-VIE ÉTABLIES À LUXEMBOURG** ET COMMERCIALISANT DES SOLUTIONS D'ASSURANCES À LUXEMBOURG ET SUR LES MARCHÉS ÉTRANGERS.

L'ASSOCIATION, QUI REPRÉSENTE ÉGALEMENT LE SECTEUR LUXEMBOURGEOIS DE LA RÉASSURANCE, COMPTE ACTUELLEMENT **16 COMPAGNIES DE RÉASSURANCE** PARMIS SES MEMBRES.

ENFIN, L'ACA ACCUEILLE **44 MEMBRES ASSOCIÉS** DE DIFFÉRENTS SECTEURS D'ACTIVITÉ TOUCHANT L'ASSURANCE OU LA RÉASSURANCE.

DEPUIS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 MARS 2018, L'ACA A CONNU PLUSIEURS CHANGEMENTS AU SEIN DE SES MEMBRES.

32

Entreprises
d'assurance non-vie

36

Entreprises
d'assurance vie

16

Entreprises de
réassurance

44

Membres associés

NOUVEAUX MEMBRES

L'ACA a le plaisir d'accueillir les 15 nouveaux membres suivants :

Membres effectifs **Non-Vie** :

- CNA Insurance Company (Europe) S.A.
- HISCOX S.A.
- RSA Luxembourg S.A.
- Tokio Marine Europe S.A.

Membres effectifs **Réassurance**

- Assicurazione GENERALI S.p.A.
- SURASSUR

Membres **associés**

- Accenture Sàrl
- Dynas Lux S.A.
- MAPFRE RE S.A.
- MCD Team S.A.
- Milliman S.A.
- NautaDutilh Avocats Luxembourg Sàrl
- Ogier Luxembourg
- Optimind SAS
- Wildgen S.A.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

- Casiopea RE S.A. devient Nova Casiopea RE S.A.

FUSION PAR ABSORPTION

- ABN AMRO LIFE par CARDIF LIFE S.A.
- AIG Europe Limited par AIG Europe S.A.
- Aspecta Assurance International S.A. par Monument Assurance Luxembourg S.A.
- D.A.S. Luxembourg par Allianz Insurance Luxembourg

RENONCIATION AU STATUT DE MEMBRE EFFECTIF

- Arisa Assurances S.A.
- National General Insurance Luxembourg S.A.
- National General Life Insurance Europe S.A.
- Swiss Life Assurance Solutions (Luxembourg) S.A.

RENONCIATION AU STATUT DE MEMBRE ASSOCIÉ

- Darag Insurance and Reinsurance
- Provalis S.A.

Membres effectifs au 01/03/2019

MEMBRES EFFECTIFS – COMPAGNIES MEMBRES NON-VIE

AIG EUROPE S.A.
35D, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Directeur : Thomas LILLELUND

Allianz Insurance Luxembourg
14, boulevard F. D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg
Directeur : Alain SCHAEDEGEN

Amtrust Insurance Luxembourg S.A.
21, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeur : Benjamin BOURSEAU

AXA Assurances Luxembourg S.A.
1, Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg
Directrice : Marie-Hélène MASSARD

Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
Atrium Business Park
23, Z.A. de Bourmicht
L-8070 Bertrange
Directeur : Romain BRAAS

Builders Direct S.A.
253, rue de Beggen
L-1221 Luxembourg
Directeur : John S. MORREY

CAMCA Assurance S.A.
32, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg
Directeur : Alain SIEGRIST

CGPA Europe S.A.
41, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Directeur : Eric EVIAN

**CNA Insurance Company (Europe)
S.A.**
35F, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Directeur : Stuart MIDDLETON

Colombe Assurances S.A.
2A, place de Paris
L-2314 Luxembourg
Directeur : Eric MACE

Colonnade Insurance S.A.
1, rue Jean Piret
L-2350 Luxembourg
Directeur : Peter CSAKVARI

Crédit Agricole Risk Insurance S.A.
31/33, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg
Directeur : Guy VAN DEN BOSCH

D.K.V. Luxembourg S.A.
11-13, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Directeur : Stefan PELGER

ERGO Insurance S.A.
55, rue de la Poudrerie
L-1899 Kockelscheuer
Directeur : Bernard SCHACHT

EUROP Assistance S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeur : Jean-Claude STOOS

Foyer-Arag S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Jean ZENNERS/Claus
Maria SEILER

Foyer Assurances S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Franck MARCHAND/
Philippe BONTE

Foyer Sante S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Claus Maria SEILER/
Franck MARCHAND

Globality S.A.
1A, rue Gabriel Lippmann
L-5365 Münsbach
Directeur : Johannes VON HÜLSEN

Greenstars BNP PARIBAS S.A.
23-25, avenue de la Porte Neuve
L-2227 Luxembourg
Directeur : Christophe MEURIER

Hiscox S.A.
35F, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Directeur : Andrea SCHMID

La Luxembourgeoise S.A.
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Directeurs : Christian STRASSER/Luc
THEMELIN

RSA LUXEMBOURG S.A.
40, rue du Curé
L-1368 Luxembourg
Directeur : Richard TURNER

Sphinx Assurances Luxembourg S.A.
16, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Directeur : Danilo GIULIANI

Stadhold Insurances (Luxembourg)
S.A.
5, rue des Primeurs
L-2361 Strassen
Directeur : Brian COLLINS

Swiss RE International S.E.
2A, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg
Directeur : Ivo HUX

MEMBRES EFFECTIFS – COMPAGNIES MEMBRES VIE

Swiss RE Portfolio Partners S.A.
2, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg
Directeur : Ivo HUX

Telefonica Insurance S.A.
23, avenue Monterey
L-2163 Luxembourg
Directeur : Alvaro VILLAMOR GARCIA

The Shipowners Mutual Protection
and Indemnity Association
16, rue Notre-Dame
L-2240 Luxembourg
Directeur : Pascal HERRMANN

The Shipowners Mutual Strike
Insurance Association Europe
74, rue de Merl
L-2146 Luxembourg
Directeur : Claude WEBER

Tokio Marine Europe S.A.
33, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg
Directeur : Thibaud HERVY

The West Of England Shipowners
Mutual Insurance Association
(Luxembourg)
31, Grand-Rue
L-1661 Luxembourg
Directeur : Thierry BREVET

AFI ESCA LUXEMBOURG
4, rue du Fort Wallis
L-2714 Luxembourg
Directeur : Stéphane VOMSCHEID

Allianz Life Luxembourg S.A.
14, boulevard F. D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg
Directeur : Alain SCHAEDEGEN

AME Life Lux S.A.
41, rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange
Directeur : Romain ROSSETTI

Apicil Life S.A.
18-20, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Directeur : Alain ESQUIROL

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.
1, Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg
Directrice : Marie-Hélène MASSARD

AXA Wealth Europe S.A.
1, Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg
Directrice : Marie-Hélène MASSARD

Bâloise Vie Luxembourg S.A.
23, Z.A. de Bourmicht
L-8070 Bertrange
Directeur : Romain BRAAS

CALI Europe S.A.
31-33, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg
Directeur : Guy VAN DEN BOSCH

CARDIF Life S.A.
23-25, avenue de la Porte Neuve
L-2227 Luxembourg
Directeur : Jacques FAVEYROL

CARDIF Lux Vie S.A.
23-25, avenue de la Porte Neuve
L-2227 Luxembourg
Directeur : Jacques FAVEYROL

CNP Luxembourg S.A.
1A, rue Pierre d'Aspelt
L-1142 Luxembourg
Directeur : Jean-Mary CASTILLON

DB VITA S.A.
2, bd Konrad Adenauer
L-1115 Luxembourg
Directeur : Frank BREITING

Ergo Life S.A.
15, rue de Flaxweiler
L-6776 Grevenmacher
Directeur : Rainer SCHU

Euresa Life S.A.
5, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
Directeur : Bernard DUFOURNY

Fidelidade – Companhia de Seguros
1, rue Pletzer
L-8080 Bertrange
Directeur : José Filipe SOUSA MEIRA

Foyer Vie S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Philippe BONTE/Franck
MARCHAND

FWU Life Insurance Lux S.A.
4a, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg
Directeur : Michael EMMEL

GB Life Luxembourg S.A.
3, rue Jean Piret
L-2350 Luxembourg
Directeur : Pieter COOPMANS

Generali Luxembourg S.A.
2b, rue Nicolas Bové
L-1253 Luxembourg
Directeur : Sébastien VEYNAND

Intégrale Luxembourg S.A.
4-6, avenue de la Gare
L-1610 Luxembourg
Directeur : Philippe DUBUISSON

iptiQ LIFE S.A.
2A, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg
Directeur : Ivo HUX

La Luxembourgeoise Vie S.A.
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Directeurs : Christian STRASSER/
Claudia HALMES-COUMONT

La Mondiale Europartner S.A.
23, rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange
Directeur : Loïc LE FOLL

Lombard International Assurance S.A.
4, rue Lou Hemmer
L-1748 Luxembourg
Directeur : Axel HÖRGER

Monument Assurance Luxembourg
S.A.
5, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Directeur : Olivier
SCHMIDT-BERTEAU

Natixis Life S.A.
51, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Directeur Général: Frédéric LIPKA

Nord Europe Life Luxembourg S.A.
62, rue Charles Martel
L-2134 Luxembourg
Directeur : Hervé BERNARD

R+V LUXEMBOURG
LEBENSVERSICHERUNG S.A.
4, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen
Directeur : Stefan HONECKER

RAIFFEISEN-VIE S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Philippe BONTE/Franck
MARCHAND

SOGELIFE S.A.
28-32, place de la Gare
L-1616 Luxembourg
Directeur : Jean ELIA

SWISS LIFE (LUXEMBOURG) S.A.
6, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Directeur : Theodoros IAPONAS

SWISS LIFE PRODUCTS
(LUXEMBOURG) S.A.
2-4, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Directeur : Nicolas JOLIF

The OneLife Company S.A.
38, Parc d'activités de Capellen
L-8303 CAPELLEN
Directeur : Antonio CORPAS

Vitis Life S.A.
52, boulevard Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg
Directeur : Nicolas LIMBOURG

Wealins S.A.
46, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : Jean-Louis COURANGE/
Marc LAUER

Zurich Eurolife S.A.
21, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeur : Xavier NEVEZ

MEMBRES EFFECTIFS – ENTREPRISES DE RÉASSURANCES

Assicurazioni GENERALI S.p.A.
Luxembourg Branch
52, boulevard Michel Cahen
L-1311 Luxembourg
Directeur : Ludovic BAYARD

BARENTS RE S.A.
6, rue du Fort Bourbon
L-1249 Luxembourg
Directeur : Marc HANNEBERT

BUILDERS REINSURANCE S.A.
253, rue de Beggen
L-1221 Luxembourg
Directeur : John S. MORREY

CAMCA REASSURANCE S.A.
32, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg
Directeur : Alain SIEGRIST

DB RE S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer
L-1115 Luxembourg
Directeur : Lambert SCHROEDER

FOYER REASSURANCE S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange
Directeurs : René ARNOLDY/Claus-
Maria SEILER

HOLLENFELS RE S.A.
251, rue de Beggen
L-1221 Luxembourg
Directeur : John S. MORREY

INTERNATIONAL SHIPOWNERS
REINSURANCE COMPANY S.A.
31, Grand-Rue
L-1661 Luxembourg
Directeur : Thierry BREVET

KBC Group RE S.A.
4, rue du Fort Wallis
L-2714 LUXEMBOURG
Directeur : Ivo BAUWENS

Lalux RE S.A.
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Directrice : Valérie BLANCK

LAU RE S.A.
2A, place de Paris
L-2314 Luxembourg
Directeur : Eric MACE

Monceau Euro Risk S.A.
32, boulevard Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg
Directeur : Gilles DUPIN

Nova Casiopea RE S.A.
23, avenue Monterey
L-2163 Luxembourg
Directeur : Alvaro VILLAMOR
GARCIA

Spandilux S.A.
16, rue Notre-Dame
L-2240 Luxembourg
Directeur : Pascal HERRMANN

Surassur S.A.
534, rue de Neudorf
L-2220 Luxembourg
Directeur : Pascal BERTIN

Swiss RE Europe S.A.
2A, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg
Directeur : Ivo HUX



Membres associés au 01/03/2019

ACCENTURE Sàrl
Consultance
46A, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Laurent MOSCETTI

AGERE asbl
Association des Gestionnaires de
Réassurances
12, rue Erasme
L-1468 Luxembourg
Hervé MONIN / Claude WEBER

ALLEN & OVERY LUXEMBOURG
Avocats à la Cour
33, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
M^e Pierre SCHLEIMER

AON GLOBAL RISK CONSULTING
Sàrl
Actuaires Conseils
534, rue de Neudorf
L-2220 Luxembourg
Fabrice FRERE

ARENDT & MEDERNACH
Avocats à la Cour
41, avenue J.-F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
M^e Pierre-Michaël DE
WAERSEGER

BAKER & MCKENZIE
Association d'Avocats à la Cour
10-12, boulevard F. D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg
M^e Jean-François FINDLING

BUILDERS INSURANCE HOLDINGS
S.A.
69, rue Hobscheid
L-8422 Steinfort
John S. MORREY

CLIFFORD CHANCE
LUXEMBOURG
Prestations Juridiques
10, boulevard Grande-Duchesse
Charlotte
L-1310 Luxembourg
M^e Christian KREMER

DELOITTE S.A.
Audit-Tax-Financial
Advisory-Consulting
560, rue de Neudorf
L-2220 Luxembourg
Thierry FLAMAND

DLA-PIPER Luxembourg
37A, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
M^e Xavier GUZMAN

DONNELLEY FINANCIAL
SOLUTIONS LUXEMBOURG Sàrl
11, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Yann HENRY

DYNAS LUX S.A.
**Recherche d'information – Régleur
de sinistres**
117, avenue Gaston Diderich
L-1420 Luxembourg
David UZAN

ELVINGER HOSS PRUSSEN
Avocats à la Cour
2, Place Winston Churchill
L-1340 Luxembourg
M^e Pit RECKINGER

EUROPEAN FUND
ADMINISTRATION (EFA)
2, rue d'Alsace
L-1017 Luxembourg
Noël FESSEY

EY LUXEMBOURG
35E, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Jean-Michel PACAUD

M^e FEIPEL Carine
Avocat à la Cour
50, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

FORSIDES ACTUARY
Actuariat
Am Hock 2
L-9991 Weiswampach
Xavier COLLARD

FUNDSQUARE S.A.
35A, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Maxime AERTS

INDEPENDENT (RE) INSURANCE
SERVICES
253, rue de Beggen
L-1221 Luxembourg
John S. MORREY

KAPIA-RGI Luxembourg
42, avenue de la Gare
L-1610 Luxembourg
Christophe QUESNE

KLEYR GRASSO
Avocats à la Cour
7, rue des Primeurs
L-2361 Strassen
M^e Marc KLEYR

KNEIP COMMUNICATION S.A.
Reporting Réglementaire
33-39 rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange
Gary JANAWAY

KPMG LUXEMBOURG
Audit, Tax, Advisory
39, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Philippe MEYER

LINKLATERS LLP
Avocats à la Cour
35, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
M^e Guy LOESCH

MAPFRE RE S.A.
Réassurance
45/1, rue de Trèves
B-1040 Bruxelles
Christophe SIMON

MCD TEAM S.A.
272B, rue de Neudorf
L-2222 Luxembourg
Christophe CHUDY

MILLIMAN S.A.
PSA-Services actuariels
16A, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg
Olivier MAHIEUX

MOLITOR
Avocats à la Cour
8, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg
M^e Michel MOLITOR

NautaDutilh Avocats Luxembourg
Sàrl
Etude d'avocats
2, rue Jean Bertholet
L-1233 Luxembourg
M^e Josée WEYDERT

NORTON ROSE FULBRIGHT
LUXEMBOURG
Avocats d'Affaires
18, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Stéphane BRAUN

NUCLEAR INDUSTRY
REINSURANCE ASSOCIATION
(NIRA)
Réassurance
14, Syrdallstroos
L-6850 Manternach
Daniel VAN WELKENHUYZEN

OGIER LUXEMBOURG
Avocats
2-4, rue Eugène Ruppert
L-2453 LUXEMBOURG
M^e François PFISTER

OPTIMIND SAS
Conseils en gestion des risques,
actuariat, finance
46, rue de la Boétie
F-75008 Paris
Pierre-Alain BOSCHER

PERICLES LUXEMBOURG Sàrl
117, avenue Gaston Diderich
L-1420 Luxembourg
Yohann NIDDAM

PHILIPPE & PARTNERS
Etude d'Avocats
30, boulevard Grande-Duchesse
Charlotte
L-1330 Luxembourg
M^e Marc GOUDEN

PRICEWATERHOUSECOOPERS
Sàrl
Cabinet de révision agréé
2, rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg
Matt MORAN

PRIVATE INSURER S.A.
7, avenue Tedesco
B-1160 Bruxelles
Barbara DE BEURME / Jean-
François LYCOPS

QBE RE (Europe) Ltd
37, boulevard du Régent
B-1160 Bruxelles
Christophe NIVARLET

SCHILTZ & SCHILTZ
Avocats à la Cour
24-26, avenue de la Gare
L-1610 Luxembourg
M^e Franz SCHILTZ

SCOR GLOBAL LIFE
Réassurance
87, boulevard Brand Whitlock
B-1200 Bruxelles
Annie LAFORET

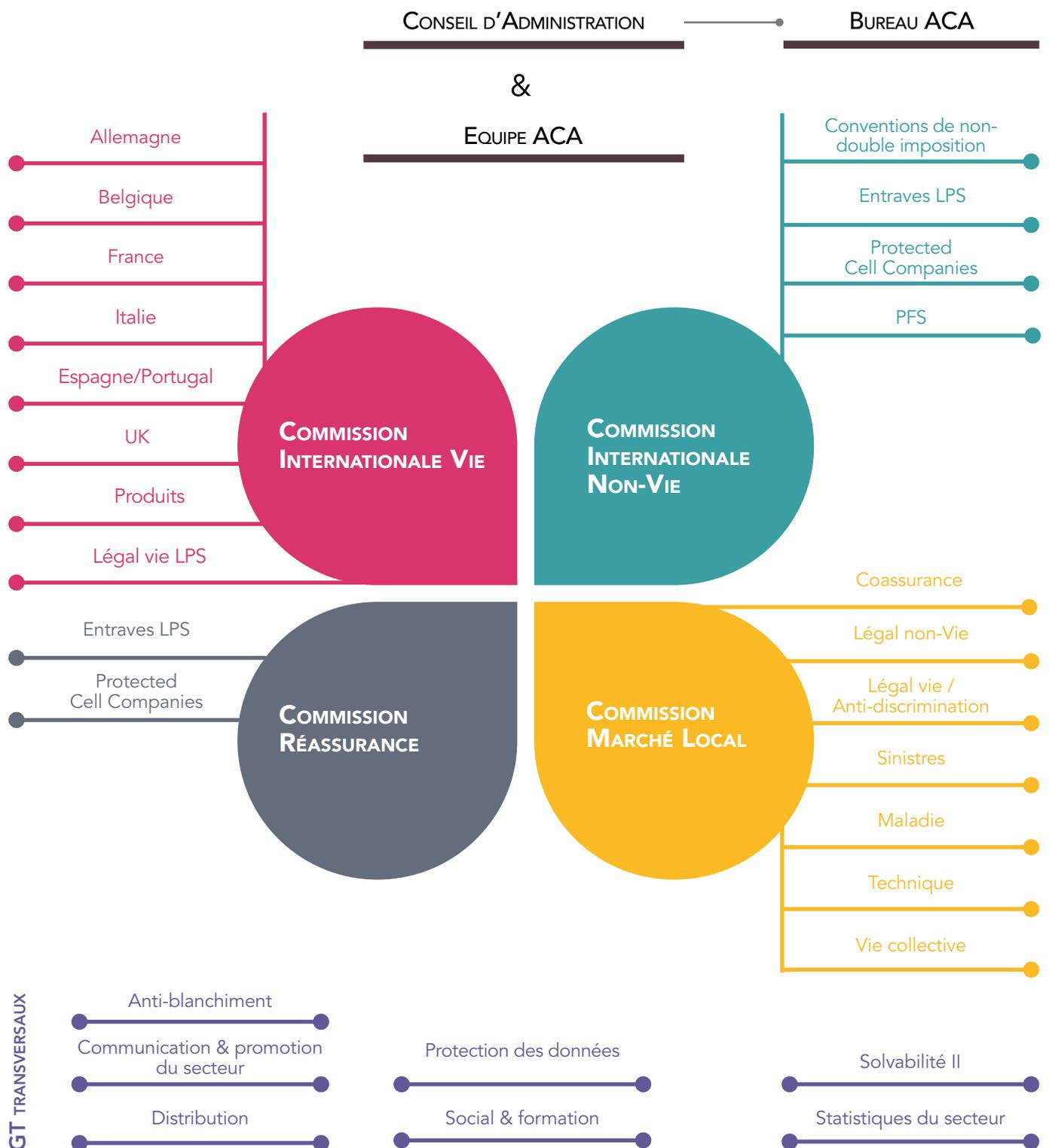
SIA PARTNERS LUXEMBOURG
7, rue Robert Stumper
L-2557 Luxembourg
David PERRET

SWITCH INFORMATION
TECHNOLOGY S.A.
Services Informatiques
5, rue du Château d'Eau
L-3364 Leudelange
Thierry BOSTEM / Nicolas
ENGLEBERT

VERMEG LUXEMBOURG S.A.
Edition de logiciels financiers
52, bld Marcel Cahen
L-1311 Luxembourg
Paul MASSART

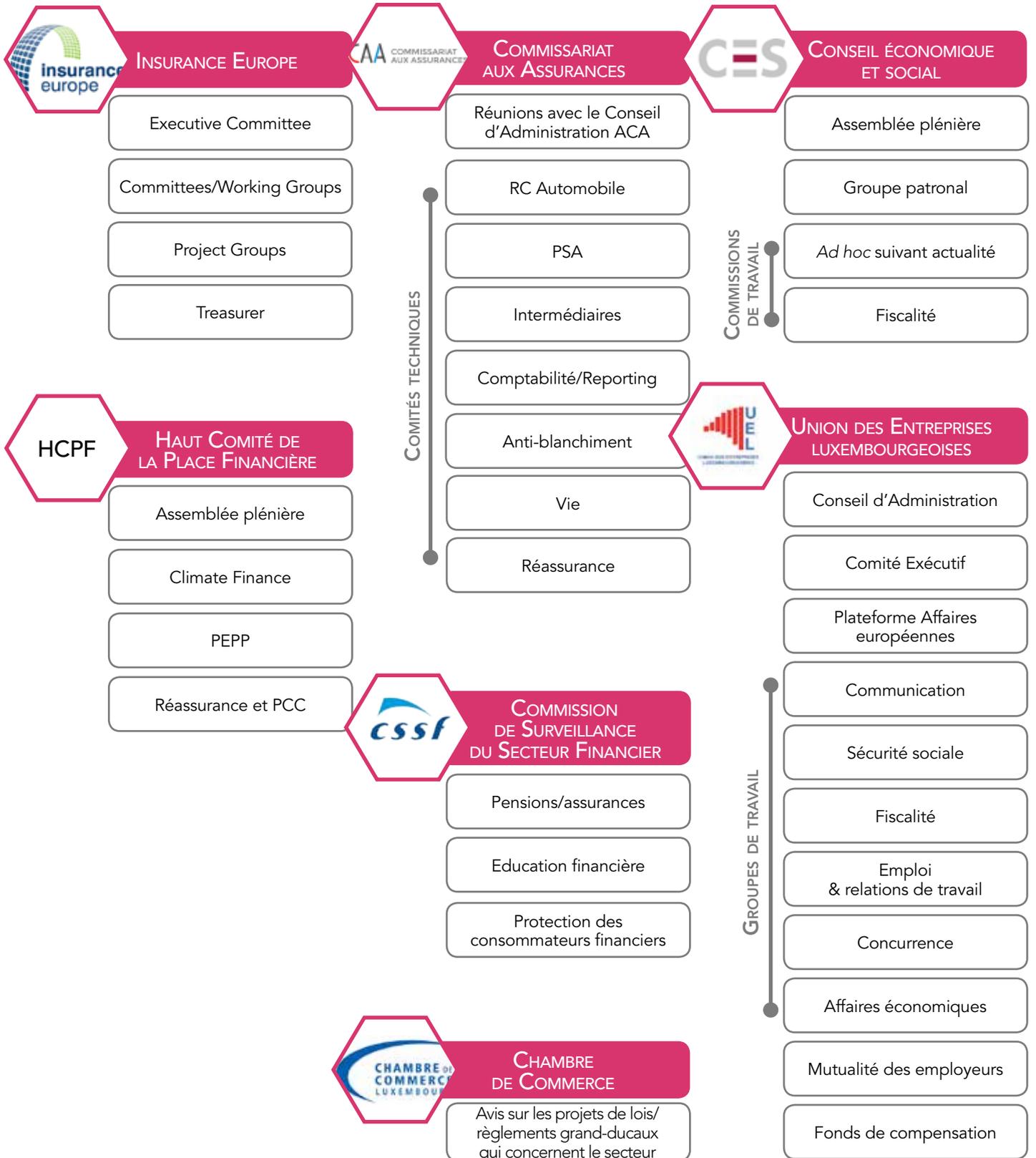
WILDGEN S.A.
Cabinet d'avocats
69, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg
M^e François BROUXEL

Les Commissions Statutaires et Groupes de Travail



Réseau et représentation de l'ACA





L'ACA SOUHAITE METTRE À L'HONNEUR LES RAPPORTEURS DES GROUPES DE TRAVAIL ET LEUR EXPRIMER TOUTE SA RECONNAISSANCE.

LE RAPPORTEUR EST UN MAILLON FONDAMENTAL DE NOTRE COMMUNAUTÉ, L'ACA, PUISQU'IL EST ACTEUR, CONTRIBUTEUR ET QU'IL ANIME AUX CÔTÉS DES PERMANENTS DE L'ACA LES RÉUNIONS. C'EST AUSSI UN EXPERT RECONNU PAR SES PAIRS QUI CONTRIBUE À L'AURA DE L'ACA.



Merci aux rapporteurs de Groupes de Travail qui ont pu se libérer et bien voulu prêter leur image et leur bonne humeur à l'ACA, en plus de leur investissement personnel et professionnel dans les travaux de l'ACA : Georges Biver (GT vie collective), Carlo Mersch (GT Produits), Ulrich Carl (GT Allemagne), Franck Marchand (GT Technique), Wouter Ostyn (GT Belgique), Carine Feipel (experte), Jean-Yves Lejeune (GT AML), Camille Zeches (GT Sinistres), Patrick Bour (GT Légal non-vie), Marco Cardoso (GT Fraude).



Rapport publié lors de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du 21 mars 2019.

Période couverte : 01/01/2018 - 31/12/2018

Toute reproduction doit mentionner la source.



Suivez l'ACA en vous inscrivant à la newsletter **News@ACA** sur www.aca.lu



www.aca.lu



@ACALuxembourg



ACA Luxembourg

**ACA - Association des Compagnies
d'Assurances et de Réassurances du
Grand-Duché de Luxembourg**

12, rue Erasme, L – 1468 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 21 44-1